

A l'attention de Mme Andrée SFEIR  
Présidente par intérim de la COFRADE  
14, rue Mondétour  
75001 Paris

Paris : le 7 février 2011

**Objet : Réponse à votre courrier du 3 janvier 2011.**

**Madame,**

Dans votre courrier du 3 janvier 2011 vous avez bien voulu attirer notre attention sur une image passée dans notre édition de télématin du 3 novembre 2010. L'image mentionnée, correspond à une photographie datant de 1939 et prise à Lima, au Pérou. Elle figure sur un site médical parlant des grossesses précoces. Elle a été utilisée une fois dans un contexte de fabrication en urgence. Nous ne l'avons pas réutilisée dans le sujet du JT de 20 heures du même jour.

Cette photo traduit une réalité médicale mais nous convenons qu'elle puisse être choquante et nous sommes sincèrement désolés d'avoir heurté la sensibilité d'un certain nombre d'adhérents de votre association.

Bien évidemment nous sommes très attachés à « l'intérêt supérieur » de l'enfant et prenons en permanence toutes les mesures nécessaires à cet effet.

En vous renouvelant nos regrets pour ce manque de vigilance, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression de nos sentiments dévoués.



**Laurent BOUSSIE**  
Rédacteur en Chef des Journaux de Télématin